

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

N°2 – MAI 2014

INFOS

www.cercle-democratique.org



VISITE APÉRO
BRASSERIE DOCTEUR
GAB'S, SAVIGNY

LES JEUDIS 12 OU 19 JUIN 2014
À 17H



SORTIE D'ÉTÉ

LE 5 JUILLET 2014
DU CÔTÉ DE FRUTIGEN



DROIT AU BUT

MON VOL DE LIGNE
A ÉTÉ RETARDÉ.
QUI VA PAYER LES FRAIS ?

Dossier spécial

La bière et les brasseries

Le dossier en détail

- LA BIÈRE À TRAVERS L'HISTOIRE • INGRÉDIENTS DE BASE DE LA BIÈRE
- L'ESSOR DE LA BIÈRE ARTISANALE • ET EN SUISSE, LA BIÈRE DANS TOUS SES ÉTATS...





Golay Immobilier

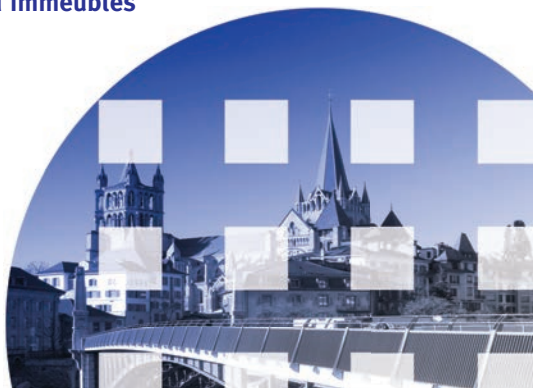
Gérance - Courtage - PPE

Golay Immobilier SA
Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00

Case postale 7271
1002 Lausanne
Service location :
Tél. 021 341 01 10

www.golay-immobilier.ch

- **Conseil immobilier**
- **Gérance et rénovation d'immeubles**
- **Administration de PPE**
- **Courtage**
- **Remises de commerces**



uspi

SwissRéseau

BRUXELLES CAFÉ



Premier bar-resto belge au ♥ de Lausanne

Grand choix de bières en pression et en bouteille

Possibilité de soirées à thème, entreprise, anniversaire, after work, jusqu'à 150 pers.

Ouvertures :

lundi – mardi : 11h à 00h mercredi – jeudi : 11h à 01h
vendredi – samedi : 11h à 02h dimanche : 11h à 00h

**Brunch tous les dimanches de 11h à 16h,
puis cuisine chaude non-stop jusqu'à 22h30**

Place de la Riponne 1 – 1005 Lausanne

Tél. 021/311.33.01

e-mail : info@bruxellescafe.ch – www.bruxellescafe.ch



CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 2 | Mai 2014



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
IBAN : CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier

Conception graphique

Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
info@pcl.ch

Publicité

IRL plus SA
Ch. du Closel 5
Case Postale 350
1020 Renens VD 1
Tél. 021 525 48 00
info@irl.ch

Tirage

1200 ex.
4 parutions annuelles

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde:

© iStock

5 EDITORIAL

Polémique et vieilles bouteilles

9 VISITES-APÉROS

Les jeudis 12 ou 19 juin 2014 à 17h à la Brasserie
Docteur Gab's, Savigny

10 DOSSIER SUR LA BIÈRE

La bière à travers l'histoire
Ingrédients de base de la bière
L'essor de la bière artisanale
Et en Suisse, la bière dans tous ses états...

16 SORTIE D'ÉTÉ

Le 5 juillet 2014, Frutigen

18 COLLOQUE

Sociabilités, personnalités & idées politiques
Le 29 août 2014, Université de Berne

21 SÉMINAIRE

Transparence & Libéralisme
Le 30 août 2014, Maison Helvétique, Berne

23 VUE DU CONSEIL

Prébende

25 DROIT AU BUT

Mon vol de ligne a été retardé. Qui va payer les frais ?

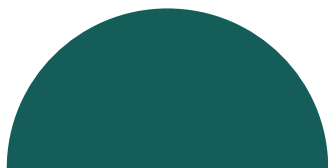
26 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Gabriel Despland (1901-1983)

30 TIR

Résultats 2013-2014

32 CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



**Profitez des tarifs préférentiels offerts aux abonnés du bulletin
et à leurs connaissances**

Vue imprenable - Parking gratuit assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne

Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01

www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

Brasserie-Restaurant Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h

(ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h30 à la fermeture

Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage

Salles pour banquets et séminaires

de 20 à 160 personnes

P Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne

Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23

E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche



POLÉMIQUE ET VIEILLES BOUTEILLES



➔ **PAR PASCAL PETER**
PRÉSIDENT DU CDL

Ce 2^{ème} numéro de l'année, qu'accompagne impertinemment une facture de cotisation pour 2014 (dont nous savons que vous ferez bon usage...), évoque la bière.

Pas une mise en bière, ni la fête de la bière (que désignent aussi sous cette appellation les croquemorts réunis en congrès...), mais la boisson dont l'une des formes originelles était bue par les Mésopotamiens 6000 ans déjà avant notre ère. Ce liquide aux couleurs blanche, brune ou blonde, et aux saveurs diverses, connaît un succès qui ne s'est pas démenti au cours des siècles. Des sociétés d'étudiants aux PDG (issus ou non des dites sociétés d'étudiants...), en passant par toutes les couches sociales de la population, la bière, tout le monde en boit ou presque. Et si vous ne connaissez pas encore le « Bruxelles Café », l'établissement « de sorte » qui offre une palette très large de ce breuvage à côté du Café vaudois, également tenu par MM. Balsamo père et fils, allez-y faire un tour : il vaudra le détour ! Les articles rédigés pour cette édition « spécial bière », comme l'invitation

à la visite de la brasserie du Dr Gab's, ne vous laisseront pas sur votre soif. Santé ! Quoique...

Car si l'on en croit une étude menée par l'Office fédéral de la santé publique, les coûts sociaux de la consommation d'alcool en Suisse ont atteint Fr. 4,2 milliards en 2010 ; l'économie supporte la plus large partie de ces coûts, soit 80%, avant les dépenses pour la santé et les frais pour les poursuites pénales... Dans l'une de ses dernières publications hebdomadaires, le Centre patronal analyse ces chiffres, relevant avec pertinence que « les excès de consommation (de certains) ne peuvent être résolus par des interdictions générales interventionnistes et de surcroît largement inefficaces ou par des règles telles que la fixation de prix minimaux, la prohibition de vente nocturne ou des interdictions de publicité ». Voilà qui me rappelle un édito



INTERMANDAT
révision, fiscalité, services externes

Notre équipe de plus de 40 spécialistes en révision, fiscalité et comptabilité est à votre service depuis 1932 pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Nous vous invitons à parcourir notre site Internet pour identifier nos différentes compétences et n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour nous exposer votre situation ou celle de votre entreprise.

www.intermandat.ch



MAYOR
SANITAIRE - PULLY

**Installations sanitaires
Service dépannage**

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

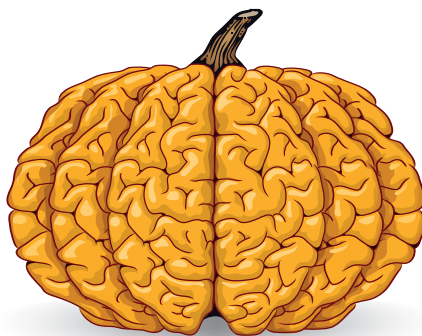


Edito

de mai 2013 (Aucune peur des mots, mais bien des maux) où je fustigeais les menaces d'hygiénisme qui planent sournoisement sur notre société occidentale... On vous le disait, après le tabac, c'est l'alcool qui sera mis sur le banc des accusés (les stupéfiants, c'est tabou, et les médicaments pris avec ou sans ordonnance, c'est normal...). Car sous prétexte qu'une minorité abuse d'un produit de plaisir, c'est la majorité des consommateurs que les ayatollahs de la santé publique veulent « lobotomiser » ! A quand l'interdiction de la viande rouge, des frites, du beurre ou du cenovis ? Qui, rappelons-le, est une pâte à tartiner à base de levure de bière...

Tout ce qui est excessif est insignifiant disait Maurice de Talleyrand. Une maxime reprise il y a peu par le président de la Confédération, Didier Burkhalter, en réponse aux propos désobligeants (ce n'était pas de la petite bière...) du sieur Arnaud Montebourg. Pourtant, à force de dire aux gens qu'ils boivent mal, qu'ils mangent mal et qu'ils ne doivent pas fumer, on finira bien par les persuader de

finir en légumes... Enfin bref, pour les personnes qui ne goûtent que modérément cette perspective, et qui apprécient aussi le chasselas... avec modération bien sûr, rappelons encore que le Cercle vous accueille un samedi par mois (la prochaine fois le 7 juin) dès 11h pour un apéritif convivial sous la tonnelle, à Chardonne. Alors santé, vraiment ! Et ne vous laissez surtout pas abattre dans l'intervalle, notre mise en bière peut attendre ! ●



Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL » !

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

aerovent.ch

un souffle nouveau

USPI⁺
Union Suisse des
Professionnels de l'Immobilier

50
ans
1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

**Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble**

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

 **SCHWAB SYSTEM**
BOIS - BATIMENT - AUDITORIUM

Communiquez à bon
prix et aux bonnes cibles

Contactez-nous pour votre publicité
dans le **BULLETIN DU CERCLE
DÉMOCRATIQUE LAUSANNE**

ainsi que pour tous conseils en matière
de communication dans près de 20 titres
appartenant aux domaines de la presse
locale, professionnelle et spécialisée.



IRL plus SA
Editions & Rége publicitaire
Chemin du Clozel 5
CH-1020 Renens
publicite@irl.ch
Tél. : +41 21 525 48 73

IRL⁺
EDITIONS & RÉGÉ PUBLICITAIRE

Visite -apéro

les jeudis 12 ou 19 juin 2014
à 17h

© Brasserie Docteur Gab's



LA BRASSERIE DOCTEUR GAB'S

CH. DE GEFFRY 7 À 1073 SAVIGNY (ENTRÉE PAR LA HALLE 57)

Brassées de manière artisanale, les bières du Docteur Gab's ont du succès en Suisse romande (voir p. 14-15). Installée depuis quelques mois dans des locaux plus spacieux à Savigny, vous y découvrirez leur processus de fabrication et en connaîtrez presque tous les secrets!

Une dégustation sera proposée à l'issue de la visite.

Rendez-vous 17h

Début de la visite 17h30

Fin 19h (avec dégustation)

Inscription : au plus tard le vendredi 6 juin 2014

Pour l'une ou l'autre visite du 12 ou 19 juin 2014 (Attention : le nombre de participants est limité à 20 personnes par visite)

Plan de situation à disposition sur le site : www.docteurgabs.ch

- par **courriel** sur inscription@cercle-democratique.org
- sur la **page Contact** du site internet www.cercle-democratique.org
- par **courrier** à Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Lors de votre inscription n'oubliez pas de préciser la date à laquelle vous désirez participer (12 ou 19 juin 2014).



CORYNE ECKERT ET PASCAL NICOLLIER



LA BIÈRE À TRAVERS L'HISTOIRE

Pendant le Moyen-Âge, l'industrie du brassage de la bière se développe partout en Europe. Durant cette période, seuls les moines s'adonnaient au brassage qui s'exerçait dans les monastères et les abbayes.

Les méthodes de fabrication évoluent et c'est ici que le houblon, reconnu pour des propriétés apéritives et diurétiques, fait lentement son apparition dans le procédé de fabrication. La généralisation de l'emploi du houblon vers le milieu du XV^e siècle va donner à la bière une nouvelle saveur agrémentée d'amertume ainsi qu'une durée de vie prolongée. On prête toujours des qualités apaisantes à la bière.

Bien que la fabrication était dépendante des saisons, celle-ci se consommait à tous les repas et par toute la famille.

Ingrédients de base de la bière

Depuis le Moyen-Âge, la composition de la bière n'a pas beaucoup changé. Elle est constituée des éléments suivants :

- de l'eau (6 à 7 litres sont nécessaires pour obtenir 1 litre de bière)
- du malt (orge germée et séchée)
- du houblon (pour l'amertume et la digestibilité)
- des levures (qui modifient le goût en plus de leur action chimique)



Le houblon et l'orge : © iStock

L'eau est l'ingrédient principal de la bière, elle entre pour 90 à 95% dans sa composition. Elle doit être la plus pure possible, sa minéralisation va influencer le brassage et par conséquent le goût de la bière.

Le malt : ce grain est l'âme d'une bière, une fois germé et grillé c'est lui qui donne l'alcool, la couleur, de même qu'une grande partie du parfum. Le malt provient en grande partie de l'orge, mais d'autres céréales sont parfois utilisées comme l'avoine, le blé de froment, le seigle, le blé épeautre...

Le houblon est une liane capable d'atteindre 4 à 6 mètres de haut. Il existe plusieurs dizaines de variétés de houblon, chacun ayant ses propres caractéristiques. Certains apportent de l'amertume, d'autre plutôt de l'arôme.

La levure est responsable de la transformation de l'eau, du malt et du houblon en bière comme on la connaît. La levure est en fait constituée d'organismes vivants de la famille des champignons.

Les levures utilisées en brasseries sont divisées en deux groupes : les levures basses et hautes, la différence est la température de fermentation. Les basses fermentent entre 5 et 15°C et les hautes entre 15 et 25°C.

En plus des quatre matières premières, le brasseur peut utiliser d'autres ingrédients pour changer et rehausser le goût de sa boisson.

L'additif le plus souvent utilisé est le sucre, il permet de fermenter plus rapidement et de donner de l'alcool plus vite, on peut aussi incorporer un malt coloré pour avoir une bière plus foncée et pour parfumer, le miel, les piments, les épices, les herbes et les fruits sont principalement utilisés.

En cuisine, il est important de choisir une bière de qualité, pas trop forte, ni amère. L'alcool de la bière s'évapore lors de la cuisson et ne subsiste que le parfum.

On peut utiliser la bière avec une volaille, des soupes, des poissons, dans les marinades, pour déglacer, dans la choucroute, la pâte à crêpes ou les beignets...

L'essor de la bière artisanale

Dans l'imaginaire collectif, la bière artisanale sort d'une petite brasserie, une image d'Épinal et un bon argument marketing qui séduit le consommateur. C'est la manière pour les petites marques de se différencier par rapport aux géants du marché. Petite ou grande brasserie, les ingrédients de la recette de base sont pourtant toujours les mêmes (eau, malt, houblon). C'est la méthode de brassage qui distingue une bière produite par un géant du secteur comme Heineken, Carlsberg ou d'autres, d'une bière plus «artisanale». Dans le premier cas, l'industriel fait appel à des procédés technologiques pour pouvoir brasser plusieurs bières en même temps dans la même cuve et ainsi produire de la bière en continu.



Beaucoup de petits producteurs pratiquent la refermentation en bouteille, la bière prend alors une coloration trouble et il peut se former un petit dépôt au fond. Les géants du secteur n'utilisent pas cette technique, plus longue.



Et en Suisse, la bière dans tous ses états...

Il semble que tous les premiers brassages de bière en Suisse furent effectués par des moines bénédictins provenant d'Irlande à l'époque de la fondation de l'Abbaye de St-Gall. Ce n'est que bien plus tardivement que la bière sera produite à Berne où une première autorisation pour la fabrication de ce produit fut octroyée au XVII^{ème} siècle. Le développement des voies de communication permit par la suite de transporter cette boisson mais aussi ses ingrédients sur de plus longues distances et c'est à cette époque que la bière prit véritablement son essor commercial. L'invention de la réfrigération à la fin du XIX^{ème} siècle entraîna une hausse importante de la qualité du produit et de sa conservation qui eut pour effet que cette boisson remplaça le vin en termes de quantité consommée. Plusieurs brasseries virent le jour et la bière acquit une place importante dans la consommation quotidienne helvétique.

Une concurrence féroce contre les différents brasseurs suisses mit à mal une grande partie d'entre eux au début du XX^{ème} siècle jusqu'à ce qu'un accord fut signé entre les principaux producteurs. Dans les années trente, ce regroupement prit la forme d'un véritable cartel qui avait pour effet d'une part de limiter l'importation des bières étrangères et d'autre part de verrouiller toute forme de concurrence sur le marché domestique.

Après la seconde guerre mondiale, la production diminua de manière importante. Mais elle reprit dans les années 50 en particulier grâce au développement des achats particuliers soit non plus seulement la bière que l'on consomme dans des établissements publics, mais celle que l'on achète pour la maison. Dans les années nonante, un membre important du cartel le fera éclater en rompant l'accord, ce qui entraînera un retour à la concurrence, même si les grandes marques ont toujours une empreinte relativement forte sur le marché. Consultée, la commission de la concurrence a néanmoins cautionné le marché actuel des brasseries en 2005.

Dans le sillage des grandes marques, de nombreux établissements petits ou moyens ont su se faire une place en développant leurs propres produits artisanaux. De nouvelles méthodes et des arômes originaux leur permettent aujourd'hui de développer leur marché auprès d'une clientèle plus exigeante mais aussi parfois plus confidentielle. Ces productions plus traditionnelles reviennent à la mode et nous font redécouvrir des bières originales, des goûts et sensations nouvelles ou oubliées, toujours de grande qualité dans une belle variété de bières pour notre plus grand plaisir. ●

Pour les amateurs de bière artisanale, un guide utile et pratique :
Le Guide des brasseries artisanales de Suisse romande de Sylvain Fazan,
édition Créaguide 2011. 155 pages, Fr. 25.-, www.creaguide.ch

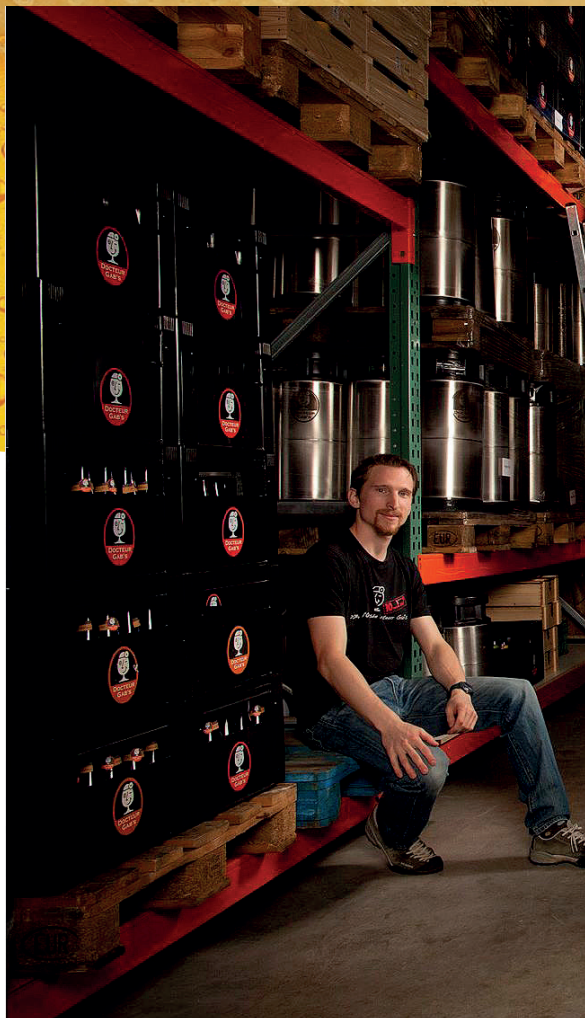
Dossier spécial

La bière et les
brasseries



LA MÉTHODE DU BON DOCTEUR GAB'S

Toutes les bières du Docteur
Gab's sont brassées de manière
artisanale et subissent deux
fermentations.



La première est une fermentation haute, contrairement aux bières lager qui sont de fermentation basse, et se déroule en cuve. La deuxième fermentation se fait en bouteille pour conférer de manière naturelle le gaz carbonique à la bière. Il en résulte des bières sur lie, ni filtrées ni pasteurisées, se bonifiant avec le temps.

Au cours des dix dernières années, les grands groupes brassicoles mondiaux ont tout



misé sur la commercialisation de marques mondiales. Ils se retrouvent toutefois de plus en plus confrontés à un changement de tendance chez les consommateurs en faveur des petites bières artisanales et des microbrasseurs, notamment en Europe et ils ne peuvent difficilement ignorer l'explosion des bières artisanales. Aux Etats-Unis, les brasseurs artisanaux ont vu leurs volumes de vente augmenter de plus de 10% par an en moyenne ces dernières années.

Le secteur artisanal affiche également une croissance plus soutenue que l'ensemble du marché au Royaume-Uni, où il existe désormais un nombre record de 7'000 marques de bières, selon la British Beer and Pub Association. D'autres grands marchés pour la bière tels que l'Allemagne et la Belgique ont toujours été dominés par les brasseurs locaux.

Si le phénomène des bières artisanales perdure, les grands brasseurs vont devoir réagir. ●



Sortie d'été

Samedi
5 juillet 2014

FRUTIGEN

FR. 80.-
PAR PERSONNE*

FR. 150.-
PAR COUPLE*

Programme :

- 7h15 Rendez-vous au parking du Vélodrome (Fr. 6.- la journée)
7h30 Départ, via Epalinges, puis Moudon, Avenches, Morat
8h45 env. Pause café à Morat
9h15 env. Continuation via autoroute Berne, Thoune, Spiez, Frutigen
10h30 env. Arrivée à Frutigen
Entrée et visite guidée au « Tropenhaus » : *immergez-vous dans l'inconnu ! Le climat de la maison tropicale est humide et chaud. Laissez-vous fasciner par l'esturgeon et apprenez tout sur le plus ancien poisson du monde* (la visite a partiellement lieu dehors)
12h env. Fin de la visite
12h30 Apéritif et repas de midi au restaurant du Tropenhaus
15h env. Départ pour le retour via la Vallée du Simmental par Wimmis, Boltigen, Zweisimmen, Rougemont
16h30 env. Arrivée à Château-d'Oex au restaurant le Chalet pour un arrêt « 4 heures » meringue glacée et crème double
17h30 env. Départ pour le retour, via Bulle, Vevey
19h env. Arrivée à Lausanne

* Tout compris, visite, repas, boisson, etc.

PAYABLE À L'AIDE
DU BULLETIN DE
VERSEMENT QUI SE
TROUVE AU CENTRE
DE LA PUBLICATION.

INSCRIPTION PAR
COURRIEL : inscription@
cercle-democratique.org
OU BULLETIN
D'INSCRIPTION À
RETOURNER PAR
COURRIER POSTAL À
L'ADRESSE SUIVANTE :
Catherine Clerc,
Ch. de Pierrefleur 11,
1004 Lausanne

Bulletin d'inscription

Réponse jusqu'au vendredi 27 juin 2014 dernier délai !

Nom	Prénom
Adresse	
Nombre de personne(s)	Signature
Date	

SOCIABILITÉS, PERSONNALITÉS & IDÉES POLITIQUES DE 1820 - 1850

Lieu :

Université de Berne
Entrée libre

Organisation :

Société d'étudiants
HELVETIA BE, GE, VD

La première moitié du XIX^e siècle est passionnante. La Suisse de la Restauration se met en place alors qu'émerge le mouvement libéral, que prolongera bientôt le mouvement radical. Entre conservatisme, libéralisme et radicalisme, s'organisent ainsi les idées qui sont à l'origine de la Suisse moderne. Mais pour que ces idées se transforment en réalités politiques, il a fallu des personnalités de grand talent, qui n'ont pu agir qu'avec l'appui d'associations très actives. Ce sont les acteurs politiques, sociaux et associatifs de cette période que le présent colloque entend mettre en lumière.

PROGRAMME

- 09:10 Ouverture du colloque
- 09:15 Christian von Zimmermann, PD Dr., co-directeur du projet d'Édition des œuvres de Jeremias Gotthelf, Université de Berne
Der Bernische Radikalismus in der Literatur
- 09:40 Olivier Meuwly, Dr. iur. et phil.
Henri Druet et Ignaz Paul Vital Troxler : deux visions discordantes du fédéralisme
- 10:05 Patricia Zihlmann-Märki, Dr. phil., collaboratrice scientifique à l'Édition des œuvres de Jeremias Gotthelf, Université de Berne
Aktive Frauen im radikalen Lager. Realität oder Marchen?
- 10:30 Pause
- 10:45 Michael Lauener, Dr. phil.
Das politische und juristische Denken Wilhelm Snells



- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>11:10 Marc Vuilleumier, historien indépendant
<i>A la gauche du radicalisme. Journaux, groupes, réseaux entre 1848 et 1854</i></p> <p>10:35 Marianne Derron, Dr. phil, collaboratrice à l'Édition des œuvres de Jeremias Gotthelf, Université de Berne
<i>Jeremias Gotthelf und die welschen Lumpen: zwischen Schrecken und Bewunderung</i></p> <p>12:00 Discussion</p> <p>12:30 Pause de midi</p> <p>14:00 Pierre Streit, directeur du Centre d'histoire et de perspectives militaires
<i>Tirs fédéraux et camps militaires: ferment de l'idée nationale</i></p> <p>14:25 Barbara Mahlmann-Bauer, Prof. Dr., co-directrice du Projet d'Édition des œuvres de Jeremias Gotthelf, Université de Berne
<i>Rolle der Zeitungen bei der Bildung der ersten (radikalen) Parteien</i></p> | <p>14:50 Aline Johner et Chiara Mascitti, doctorantes FNS
<i>Réseaux familiaux dans le radicalisme vaudois 1840-1850. Une approche comparative</i></p> <p>15:15 Pause</p> <p>15:30 Lukas Künzler, doctorant à l'Université de Berne, assistant à l'Édition des œuvres de Jeremias Gotthelf
<i>Assoziation versus Korporation: die Helvetia als « pressure group » des Radikalismus</i></p> <p>15:55 Nicolas Gex, doctorant et assistant à l'Université de Lausanne
Une histoire de la Confédération pour la Suisse régénérée, quelques considérations</p> <p>16:20 Discussion</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



Section vaudoise

Formation et Perfectionnement



Les cours Training auto ou Seniors

Pour se perfectionner ou pour retrouver confiance

Inscription en groupe ou individuelle possible

TCS Section vaudoise

Tel : 021 863 22 22

www.tcs-vd.ch



Au centre de
conduite TCS
à
Cossonay



**ferblanterie - couverture
entretien de toitures**

Ch. du Moulin 1
1095 LUTRY

Tél. 021 791 34 93

Fax 021 791 38 33

Natel 079 321 15 93

Séminaire

30 août 2014

TRANSPARENCE & LIBÉRALISME

Lieu :

Maison Helvétique. Berne
Entrée libre

Organisation :

Société d'étudiants
HELVETIA BE, GE, VD

La transparence est partout, stimulée par une technologie en évolution constante. La transparence, nécessaire pour fortifier les relations juridiques, se révèle toutefois angoissante aussi lorsqu'elle annihile toute idée de secret.

Que peut dire le libéralisme à propos de cette omniprésente transparence ? Doit-il en accepter les règles inédites ?

Ou accepter des normes qui la canaliserait ? Ces questions, que le monde politique peine à empoigner, seront au centre du présent séminaire.

PROGRAMME

- 09:30 Ouverture et animation
Olivier Meuwly, historien / Thomas Besse, étudiant en droit / stud. jur.
- 09:45 Conférence
Karen Horn, Vorsitzende der Friedrich von Hayek-Gesellschaft & Dozentin Humboldt-Universität zu Berlin
- 10:15 Conférence
Philippe Nemo, Professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, Directeur du Centre de recherche en philosophie économique
- 10:45 Pause
- 11:00 Discussion
- 12:00 Collation

APPELEZ LES PROS DE
L'ELECTROMENAGER



SERVICE!
021 806 12 72

MORAND ÉLECTROMÉNAGER SA

H. Milliquet

SERRURERIE



Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 21
1004 Lausanne

DÉPANNAGE
24/24
7 jours sur 7

NIP

NOVERRAZ + PITTELOUD SA
entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71

*Votre autocariste
régional*



Av. d'Ouchy 23 • 1006 Lausanne

021 614 06 06

info@remy.ch

www.remy.ch

50 ans de solutions



Boand & Maccagni SA

Installations sanitaires

Dépannage, entretien, rénovation

Tél. + 41 21 646 80 80

boand.sanitaire@swissonline.ch

www.boand.ch



PRÉBENDE



Certaines pratiques en politique ont la peau dure... J'en veux pour preuve la gestion de la Société Immobilière Logement Lausanne.

En effet, créée en 2009 avec l'aval du Conseil communal, elle est installée par l'ancienne Municipale du service du logement et gérance de la Ville qui nomme ad intérim, et sans mise au concours du poste, un directeur pour gérer cette entité. Il s'avère que ce dernier confie le pilotage des projets que la Ville attribue à la SILL à une entreprise dont il est actionnaire. Cela sans appel d'offres aucun. Par contre, les mandataires (architectes, ingénieurs) et les prestataires (maçonnerie, plâtrerie, charpente, etc.) sont eux soumis à la loi sur les marchés publics. Cherchez l'erreur...

Au changement de Municipal en 2011 cela continue tel quel ; il n'y a aucun contrôle pour savoir si la SILL respecte les règlements et directives cantonales en la matière. Entre-temps son capital de 5 millions passe à 10 millions et le volume des constructions se développe à vitesse grand V sans rien modifier au fonctionnement de cette société.

Il faut savoir que le directeur perçoit annuellement CHF 150'000.- environ de salaire administratif, inclus celui du secrétariat. Mais, ah la bonne affaire !, il facture encore 1,5 % du montant total de construction par le biais de son bureau de pilotage. Nous devons être nombreux dans la construction à rêver de pareil conditions... Cependant, la déontologie professionnelle ne nous le permet pas car ce qui est admis dans le cadre de cette société en mains communales ne le serait pas ailleurs. Plus la Ville construit, plus le directeur de la SILL encaisse... On en reparlera. ●

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne
Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne
En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan^{sa}

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

☞ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

M

OREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: **Chardonne • St-Saphorin
Yverne • Ollon**

Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

Lausanne

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne

021 315 45 45

24h/24 • www.lausanne.ch/pfo

Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

Hm **HESS** SÉCURITÉ
& **MARTIN**

www.hess-martin.ch

Portes blindées - Coffres forts - Serrures



Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
021 321 00 33
www.hess-martin.ch

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ!

R. MONNET & CIE SA

Installateur électricien diplômé | ISO 9001



Lausanne | 021 321 44 55
Morges | 021 803 52 86

ad**van**tage SA

études

services

business plans

conseils

**Exécution de tous mandats
et prestations**

achats

ventes

management

négociations

commerce en général

Rue de la Combe 10, 1128 Reverolle / Ch. du closel 5, 1020 Renens
tél. +41 21 800 44 37, www.advantagesa.ch, info@advantagesa.ch

Guy Maitrise Fédérale
Gaudard s.a.



ELECTRICITE
TELECOM

Tél. 021 711 12 13
Av. de Chailly 36 – CP 73
1000 Lausanne 12

Fax 021 711 12 12
www.gaudard.ch
guy.gaudard@bluewin.ch

Droit au but



PASCAL NICOLLIER
PERMANENCE JURIDIQUE
DU CDL

MON VOL DE
LIGNE A ÉTÉ
RETARDÉ.

QUI VA PAYER LES FRAIS ?

Mon vol de retour sur un avion de ligne New York - Paris a été tellement retardé que j'ai raté la correspondance pour Genève et dû patienter jusqu'au soir pour trouver un nouvel avion de Paris. J'ai dû manger sur place et ai eu plusieurs frais à cause de ce retard. Qui va payer ?

Parmi les fameux accords bilatéraux passés entre la Suisse et l'Union européenne, il existe un texte en matière d'indemnisation et d'assistance des passagers en cas de refus d'embarquement et d'annulation ou de retard important d'un vol. Ces règles ne s'appliquent qu'aux vols dont le départ ou l'arrivée se situe en Suisse ou en Union européenne.

Lorsque vous arrivez à Paris, adressez-vous au guichet de votre compagnie. Le personnel est tenu de vous renseigner sur vos droits et même de vous transmettre une notice explicative en cas de retard de plus de deux heures. N'hésitez pas à exiger la remise de ce document qui contient un descriptif de vos droits de passager et peut se révéler fort utile dans

cette fâcheuse situation où le stress prédomine souvent. En l'occurrence, la compagnie est tenue de vous proposer des repas et des rafraîchissements, des possibilités de communiquer gratuitement (droit à deux appels téléphoniques notamment), voire de vous accorder un séjour à l'hôtel (avec le transport éventuel) selon la durée du retard et la distance kilométrique à parcourir. Tel est le cas si le retard est de plus de deux heures pour un vol de moins de 1500 km, de plus de trois heures pour un vol de moins de 3500 km ou de plus de quatre heures pour les vols plus longs. Si le retard dépasse cinq heures, la compagnie doit également proposer soit un vol retour vers votre point de départ, soit de vous rembourser votre billet pour la partie du voyage non effectuée et pour la partie du voyage déjà effectuée et devenue inutile par rapport à votre plan de voyage initial.

A noter que des droits similaires existent pour les cas de refus d'embarquement (overbooking) ou d'annulation de vol avec, en plus, des indemnisations allant de 250 à 600 euros. Si les directives ci-dessus ne sont pas respectées par la compagnie, rendez-vous à votre retour sur le site internet de l'Office fédéral de l'aviation civile à l'adresse www.ofac.admin.ch (rubrique « Droits des passagers »), où vous pourrez télécharger un formulaire de déclaration adéquat. ●

Les grandes figures du radicalisme vaudois

GABRIEL DESPLAND (1901-1983)

Né en 1901 à Echallens, issu d'une famille de notables locaux et de députés, Gabriel Despland commence ses études à Lausanne, où il entre à Helvétia, avant de les achever en 1926 à Berne, avec un diplôme de vétérinaire. De retour dans sa ville natale, où il exerce sa profession, il entame sa carrière politique. Syndic en 1933, il est élu au Grand Conseil l'année suivante et présidera cette assemblée en 1943. Parlementaire cantonal au cours de ces années 30 qui voient fleurir les appels à une réforme fondamentale des institutions, il ne se laisse pas entraîner dans les visions des Rochat, Rubattel et autres Vallotton. Comme tous ses collègues radicaux, il éprouve cependant une haine farouche du communisme et, en 1937, apparaît parmi les promoteurs d'une initiative anticommuniste, qui sera plébiscitée par le peuple.

Elu au Conseil national en 1941, il est envoyé représenter le canton de Vaud au Conseil des Etats dès 1943. Il quitte Berne en 1944 déjà, avant d'y retourner en 1947. Il y siège jusqu'en 1967 et préside ce corps en 1960. Mais c'est en tant que conseiller d'Etat, mandat qu'il obtient en 1944 justement, qu'il donnera la pleine mesure de son talent. Despland incarne la nouvelle génération radicale, qui arrive maintenant à maturité, dans le sillage de Pilet-Golaz qui s'est précocement imposé à Berne. Son avènement a toutefois été retardé par la situation qui règne dans le canton. La génération surgie à la fin des années 20 a dû supporter l'immobilisme des conseillers élus au début des années 20, et qui n'entendent pas retirer de sitôt. Bosset a été élu en 1922, Porchet en 1920 et Edouard Fazan en 1924. Leur refus de céder leur place,



C'est à Despland que reviendra l'honneur de présider l'événement qui marquera l'apogée de la société de consommation issue de l'après-guerre : l'Exposition nationale de 1964. Symbole du consensus bâti sur une prospérité considérée comme éternelle...



et leur omnipotence, attisent les rancœurs; et il n'est pas exclu que le corporatisme affiché par nombre de cadres du parti n'ait guère incité la « vieille garde » à s'écarter : la majorité du parti, paysanne, s'identifiait peu aux théories de ses jeunes dirigeants...

Quoi qu'il en soit, alors que la guerre tire à sa fin, l'heure du départ des caciques du parti a sonné. La voie est libre pour les anciens cheu-légères de la droite radicale. Bosset est remplacé en 1946 par Chaudet; à Porchet succède, en 1944, Rubattel et à Fazan, la même année, Despland. En 1947, ils seront rejoints par Paul Nerfin, un financier avisé et directeur de la Banque cantonale de 1951 à 1961. Tout de suite, Despland se distingue par ses qualités d'homme d'Etat. D'abord chef du Département des travaux publics, il migre ensuite au Département de l'intérieur, où plusieurs gros dossiers l'attendent. Il règle d'abord le statut de la fonction publique et freine les profondes réformes de l'administration que réclament les libéraux et la Ligue vaudoise, quitte à gourmander certains de ses amis politiques, désireux de secouer eux aussi ce que la droite vaudoise appelle l'inertie administrative. Comme ses prédécesseurs, Despland montre la faible marge de manœuvre que possède en

fait le politique et démontre que l'administration est gérée de façon efficace.

Despland est toutefois un magistrat visionnaire. Inquiet par la perte d'influence qu'enregistre son parti, il est prêt à plier sur deux terrains sur lesquels les radicaux avaient brillé par leur intransigeance : le suffrage féminin et le suffrage proportionnel. Despland se déclare prêt à lâcher du lest, à condition qu'il puisse tenir sous contrôle ces deux importantes réformes. Une première tentative d'introduire le suffrage féminin échoue en 1951, mais Despland sait être patient. Et dès que la Confédération initie un projet modéré de vote des femmes, Despland greffe sur le projet fédéral un droit de vote complet au niveau cantonal, un droit que le canton de Vaud est en définitive le seul à accepter en Suisse, en 1957. Son parti sera mal récompensé de son audace, puisqu'aux élections suivantes, il apparaîtra comme le grand perdant de l'opération... Le système proportionnel débarque en deux étapes. Réclamé depuis la fin du XIX^{ème} siècle par les libéraux et la gauche, puis par les agrariens, les radicaux avaient toujours fait front, avec l'appui de l'électorat. Cette position n'est toutefois plus tenable; Despland l'a compris. En 1946, une première étape,

Les grandes figures du radicalisme vaudois

modeste dans son contenu mais avec l'accord de la gauche qui sait jouer de la politique des petits pas, est franchie et, en 1960, toujours avec le soutien des socialistes, une seconde réforme est réalisée, plus dense. Habile, Despland découpe cependant le canton en trente arrondissements qui permettront au parti radical de conserver nombre de ses bastions. Ce système subsistera jusqu'en 1998.

C'est à Despland, retiré du Conseil d'Etat depuis 1961, que reviendra l'honneur de présider l'événement qui marquera l'apogée de la société de consommation issue de l'après-guerre : l'Exposition nationale de 1964. Symbole du consensus bâti sur une prospérité considérée comme éternelle, reflet d'une société qui se contemple dans la satisfaction d'avoir porté la Suisse à un niveau de vie jamais atteint auparavant, l'Expo n'évite pas un certain triomphalisme et se ferme aux voix discordantes. Elle reflète la frénésie d'investissements grandioses de l'époque, qui culminera bientôt, dans le canton, avec la construction du CHUV et le transfert de l'Université à Dorigny, sous la houlette du conseiller d'Etat radical Jean-Pierre Pradervand. Et pourtant, cette ère bienfaitrice touche à son terme; la croissance va bientôt connaître ses premiers ratés; la crise mijotera encore une décennie avant d'éclater. Une page est en train de se tourner. Les radicaux, qui tiennent les principaux leviers du Conseil d'Etat au sein d'une formule magique inaugurée en 1962 et qui sera appelée à durer jusqu'en 1994 (trois radicaux-un libéral-un agrarien-deux socialistes), perçoivent toutefois mal les nouvelles réalités.

Certes, l'entrée des socialistes au gouvernement en 1945 avait déjà ébréché le monopole de la droite, mais celle-ci avait compris qu'avec la nouvelle donne de l'après-guerre, le pouvoir devait s'ouvrir. Les radicaux, et leurs alliés libéraux, avaient eu la sagesse d'accueillir un représentant de la gauche sans la pression des urnes, tandis qu'ils dominaient largement le Grand Conseil. La rupture qui prolongera l'Expo pour éclater à la fin des années 60 sera d'un autre ordre : foncièrement libertaire dans ses revendications philosophiques, plus diffus dans son expression politique, 68 veut congédier les systèmes de pouvoir traditionnels, ce que n'exigeaient nullement les socialistes de l'après-guerre, talonnés par les communistes. Les partis réagiront très empruntés à ce défi. Les radicaux, logiquement désireux de pérenniser leurs positions, auront en face d'eux une situation en apparence inchangée mais, dans ses entrailles, profondément bouleversée. Les radicaux des années 70 tarderont à prendre conscience de la mesure du changement. Despland décède en 1983. ●



OLIVIER MEUWLY

CHRONIQUE DISPONIBLE SUR
www.cercle-democratique.org



L'ASSURANCE
D'ETRE
VU!

- imprimés publicitaires
- mailings adressés
- e-solutions



BVA marketing direct SA • Ch. de Maillefer 41 • 1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 0840 840 040 • info@bva.ch • www.bva.ch • addresshop.bva.ch



Fiduciaire Lambert SA

Avec nous, vous pouvez aussi
activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la
Chambre fiduciaire



Avenue Ruchonnet 15 – Case postale 6135
1002 Lausanne
Tél. 021 342 50 20 – Fax 021 342 50 39

lunetterie
Claude
opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres



Jean-Jacques Pahud SA

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Maîtrises fédérales

Rue de Genève 46
Case postale 7169
1002 Lausanne

info@jjp.ch
Tél. 021 625 66 11
Fax 021 624 47 36

RÉSULTATS 2013-2014

Cible CDL noire

	Points
1 ^{er} Pascal Hurni	235
2 ^e Christian Badan	229
3 ^e Hélène Meystre	227
4 ^e Jean-Claude Ansermet	223
5 ^e Bernard Jaccaud	217
6 ^e Jean Paschoud	213
7 ^e Cécile Paschoud	197
8 ^e Marguerite Schenk	196
9 ^e Georgette Rickli	195
10 ^e Frédy Troillet	192
11 ^e René Altenbach	189
12 ^e Georges Schenk	181
13 ^e Michel Joly	144

Pistolet

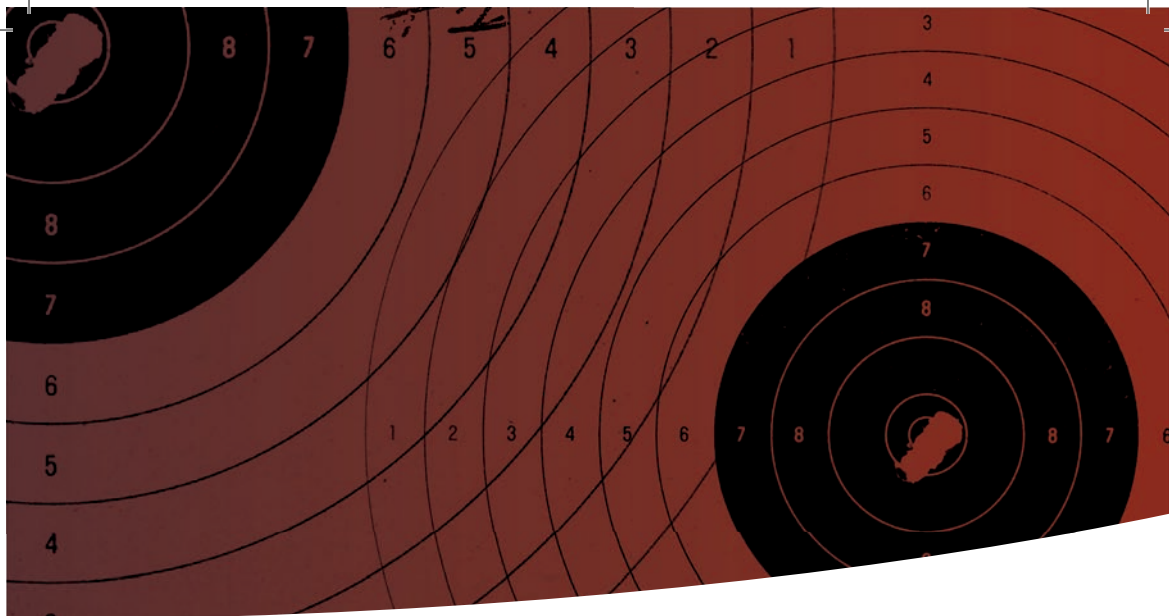
	Points
1 ^{er} Christian Badan	212
2 ^e Marguerite Schenk	188
3 ^e Georges Schenk	181
4 ^e Bernard Jaccaud	158
5 ^e Jean Paschoud	153
6 ^e Jean-Claude Ansermet	149
7 ^e Cécile Paschoud	143
8 ^e Michel Joly	140

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres !
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle !



Arbalète

	Points
1 ^{er} Bernard Jaccaud	69
2 ^e Jean Paschoud	64
3 ^e Jean-Pierre Pasche	61
4 ^e Jean-Claude Ansermet	50
5 ^e Cécile Paschoud	44
6 ^e Georgette Rickli	28

Cible roi d'un soir Pommes rouges

	Points
1 ^{er} Christian Badan	495
2 ^e Jean-Claude Ansermet	491
3 ^e Bernard Jaccaud	476
4 ^e Cécile Paschoud	473
5 ^e Frédy Troillet	469
6 ^e René Altenbach	465
7 ^e Georgette Rickli	462
8 ^e Jean Paschoud	452

Cible fantaisie Araignée

	Points
1 ^{er} Christian Badan	390
2 ^e Jean-Claude Ansermet	388
3 ^e Pascal Hurni	375
4 ^e Georgette Rickli	364
5 ^e Jean Paschoud	355
6 ^e Cécile Paschoud	354
7 ^e Hélène Meystre	345
8 ^e Frédy Troillet	340
9 ^e Bernard Jaccaud	333



A toutes et tous, le Comité du Cercle démocratique
adresse ses sincères félicitations !

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2014

- 7.6.2014** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne dès 11h
- 12.6.2014** Sortie à la Brasserie Docteur Gab's, Savigny
- 19.6.2014** Sortie à la Brasserie Docteur Gab's, Savigny
- 5.7.2014** Sortie d'été, Frutigen
- 12.7.2014** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne dès 11h
- 2.8.2014** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne dès 11h
- 6.9.2014** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne dès 11h
- 3-5.10.2014** Sortie d'automne



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

Pierre GRANDJEAN, tél. 079 429 03 17
santesocial@cercle-democratique.org

PERMANENCE JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL et par téléphone
Pascal NICOLLIER, tél. 021 944 42 42



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Païement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org

